



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 22 janvier 2026

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

REVUE DE L'ARBITRAGE

BULLETIN
DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

ANNÉE 2025 – N° 4 – OCTOBRE-DÉCEMBRE

SOMMAIRE

	Pages
DOCTRINE :	
— Un refuge américain ? Le sort des sentences arbitrales d'investissement intra-européennes devant les juridictions américaines, par Lilian LARRIBÈRE	851
JURISPRUDENCE FRANÇAISE :	
— « <i>Estoppel</i> , renonciation, article 1466 CPC et jurisprudence <i>Schooner</i> : une clarification s'impose », note sous Paris, 30 septembre 2025, par Charles JARROSSON	891
— « Une nouvelle pierre à l'édifice en construction de l'examen des demandes d'exequatur à titre incident d'un jugement étranger devant le juge des recours contre les sentences », note sous Paris, 16 septembre 2025, par Malik LAZOUZI	914
— « L'incident relatif à l'étendue du contrôle du juge de l'annulation doit être tranché par la Cour – Essais sur la compétence », note sous Paris, 9 septembre 2025, par Laura FADLALLAH	948

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE :

- Suisse, par Pierre-Yves TSCHANZ, Frank SPOORENBERG et Daniela FRANCHINI 979

INFORMATIONS :

- Projet de décret réformant le droit de l'arbitrage (phase 1) et soumis à la Consultation publique 1007
- Résumé des derniers travaux du groupe de travail II de la CNUDCI concernant la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales électroniques par Anne-Marie LACOSTE..... 1035

SOMMAIRES DE JURISPRUDENCE 1037

TABLES GÉNÉRALES 1061

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
202^e année
22 janvier 2026
n° 3 / 8112^e
pages 97 à 144

CHRONIQUE / Concurrence

Réflexions sur la soumission à un déséquilibre significatif
entre professionnels

> Marie Malaurie-Vignal

111

ÉDITORIAL

97 *Make experts great again ?*, Benoît Chaffois

ACTUALITÉS

- 100 Opération de paiement (contestation) : portée du délai de treize mois
- 102 Lanceur d'alerte (fait justificatif) : poursuite pour chef de diffamation
- 103 Violence (enfants) : pas de droit de correction parentale
- 104 Liberté d'expression (entrave à la circulation) : contrôle de proportionnalité
- 105 Liberté d'expression (licenciement) : contrôle de proportionnalité

POINTS DE VUE

- 106 La réforme de la procédure civile du 18 juillet 2025 : le nouveau visage du juge civil, Emmanuel Brochier et Matthieu Brochier
- 108 Secret professionnel de l'avocat, À propos de l'arrêt de la chambre criminelle du 30 septembre 2025, Bernard Vatier

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 116 **Chronique** : La location avec option d'achat rattrapée par les taux d'intérêts, Gérard Biardeaux
- 120 **Panorama** : Droit de la presse, Emmanuel Dreyer
- 133 **Notes** : Arrêt *Nissan Iberia* : quand une application brouillonne du principe d'effectivité aboutit à un curieux *distinguishing*, note sous CJUE 4 sept. 2025, Rafael Amaro
- 139 Expertise génétique de droit à la demande du ministère public : ordre public vs paix des familles, note sous Civ. 1^{re}, 19 nov. 2025, Jean-Jacques Lemouland

ENTRETIEN

- 144 Ghislain Poissonnier – Une lueur d'espoir dans la lutte contre l'impunité au Darfour



Lefebvre Dalloz

322603



Recueil Dalloz

Tél. rédaction 0786620357
recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE ET PRINCIPALE ASSOCIÉE,
LEFEBVRE SARUT
10 place des Vosges - 92400 Courbevoie
542 052 451 RCS Nanterre

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
JULIEN TANGUY,
représentant permanent de Lefebvre Sarut

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE DELESALLE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BENABENT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MEXLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

RÉDACTION

Maiëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZE-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMÉL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1234,20 € TTC

Etranger : 1304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Janvier 2026

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - 92400 Courbevoie

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre Sarut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié

dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Benoît Chaffois

Make experts great again ?

97



ACTUALITÉS

100

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Opération de paiement (contestation) :

portée du délai de treize mois, *Com.* 14 janv. 2026

Virement bancaire (fraude) : opération
apparemment régulière, *Com.* 14 janv. 2026

Contrat d'affaires

Transport aérien (vol annulé) : commission prélevée
par un intermédiaire, *CJUE* 15 janv. 2026

101

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Divorce (effets) : portée de la prise d'effet
rétroactive, *Civ. 1^{re}*, 14 janv. 2026

101

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Charges (provisions) : action en paiement
du syndicat, *Civ. 3^e*, 15 janv. 2026

Charges (provisions) : procédure accélérée
au fond, *Civ. 3^e*, 15 janv. 2026

102

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Lanceur d'alerte (fait justificatif) :

poursuite pour chef de diffamation, *Crim.* 13 janv. 2026

Données personnelles (traitement) :

détournement de la finalité, *Crim.* 13 janv. 2026

Violence (enfants) :

pas de droit de correction parentale, *Crim.* 14 janv. 2026

Liberté d'expression (entrave à la circulation) :

contrôle de proportionnalité, *Crim.* 14 janv. 2026

Procédure pénale

Libération conditionnelle (révocation) :

juridiction compétente, *Crim.* 14 janv. 2026

105

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Liberté d'expression (licenciement) :

contrôle de proportionnalité, *Soc.* 14 janv. 2026

Liberté d'expression (licenciement) :

comportement déloyal, *Soc.* 14 janv. 2026



POINTS DE VUE

106

La réforme de la procédure civile du 18 juillet 2025 :
le nouveau visage du juge civil
par Emmanuel Brochier et Matthieu Brochier

108

Secret professionnel de l'avocat. À propos de l'arrêt
de la chambre criminelle du 30 septembre 2025
par Bernard Vatier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

111

Réflexions sur la soumission à un déséquilibre
significatif entre professionnels
par Marie Malaurie-Vignal

116

La location avec option d'achat rattrapée
par les taux d'intérêts
par Gérard Biardeaud

PANORAMA

120

Droit de la presse
janvier 2025 – décembre 2025
par Emmanuel Dreyer

NOTES

133

Arrêt Nissan Iberia : quand une application brouillonne
du principe d'effectivité aboutit à un curieux *distinguishing*,
note sous CJUE 4 sept. 2025
par Rafael Amaro

139

Expertise génétique de droit à la demande
du ministère public : ordre public vs paix des familles,
note sous Civ. 1^{re}, 19 nov. 2025
par Jean-Jacques Lemouland



ENTRETIEN

144

Ghislain Poissonnier – Une lueur d'espoir dans la lutte
contre l'impunité au Darfour

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :
40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :
9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence :
20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :
5 500 signes (références entre parenthèses).



QUESTION PRATIQUE

QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UNE DÉCISION SOCIALE POTENTIELLEMENT NULLE ?

Le Professeur B. Dondero passe en revue
les mécanismes existants.

33


www.efl.fr


À LA UNE

Question d'actualité - Opérations
de concentration « sous
les seuils » : l'Autorité
de la concurrence règle la mire

37

Commentaire - Actions
de préférence à droit de vote
multiple et augmentations
de capital réservées : le décret !

27

Et aussi... - Le guide
d'un franchiseur, moyen
de preuve portant atteinte
au secret des affaires

20

Finances de l'entreprise - Preuve
du consentement du payeur
en cas de paiement initié
par le bénéficiaire

12



ÉDITORIAL

Le BRDA fête ses 50 ans


Lefebvre Dalloz



Sociétés

- 5 - Versement d'une indemnité de départ ou de non-concurrence
- 5 - Recours contre une injonction de déclarer des bénéficiaires effectifs
- 6 - Restitution des documents sociaux – Obligation non sérieusement contestable
- 7 - Responsabilité du dirigeant envers les tiers
- 7 - Sociétés de professionnels de santé

Entreprise en difficulté

- 8 - Créances inscrites au plan de sauvegarde ou de redressement
- 9 - Enquête préalable à l'ouverture d'une procédure collective

Contrats

- 10 - Devoir d'information précontractuelle
- 10 - Contrat entre un influenceur et un annonceur
- 11 - Passation des marchés publics : seuils de procédures formalisées
- 11 - Seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés publics

Finances de l'entreprise

- 12 - Paiement exécuté à l'initiative du bénéficiaire
- 13 - Appréciation de la disproportion d'un cautionnement
- 13 - Taux de l'intérêt légal : 1^{er} semestre 2026

Biens de l'entreprise

- 14 - Dépôt d'un patronyme à titre de marque
- 15 - Droit de préférence légal du locataire commercial
- 15 - ILC, Ilat et ICC au 3^e trimestre 2025

Concurrence

- 15 - Abus de position dominante et refus d'accès à une infrastructure essentielle privatisée

Consommation

- 16 - Crédit à la consommation lié : effets de l'exercice du droit de rétractation
- 18 - Ordonnance rectificative sur le crédit à la consommation

Compliance

- 19 - Détection tardive par une banque d'opérations frauduleuses
- 19 - Reporting de durabilité et devoir de vigilance

Et aussi...

- 20 - Preuve portant atteinte au secret des affaires
- 22 - Légalité des dispositions du DSA sur les très grandes plateformes
- 23 - Tarif des annonces légales pour 2026
- 25 - Les rentes viagères servies en 2026 sont majorées de 1%

Commentaires

- 27 - Décret sur les actions de préférence à droit de vote multiple et les augmentations de capital réservées
- 29 - Rapport AMF 2025 sur la gouvernance des sociétés cotées

Question d'actualité

- 37 - Opérations de concentration « sous les seuils » : l'Autorité de la concurrence règle la mire

Veilles

- 41 - Veille législative
- 42 - Veille fiscale et sociale



QUESTION PRATIQUE



33

**QUE FAIRE EN PRÉSENCE
D'UNE DÉCISION SOCIALE
POTENTIELLEMENT NULLE ?**

Sommaire

- [Édito](#)
 - [Et surtout la santé !](#)
- [Focus](#)
 - [Syndicats professionnels : attention à vos pratiques !](#)
- [Les essentiels du mois](#)
 - [Pratiques anticoncurrentielles](#)
 - [Carburants en Corse : la concurrence aurait-elle du sans plomb dans l'aile ? par Jérémie Berlemont](#)
 - [Effet d'éviction, discrimination et hausse des prix](#)
 - [Une restriction par objet](#)
 - [Marché des microprocesseurs : le Tribunal de l'Union confirme la condamnation d'Intel par Jérémie Berlemont](#)
 - [Une première amende annulée](#)
 - [La pratique de restrictions non-déguisées confirmée, mais une amende réduite](#)
 - [Transparence et pratiques commerciales déloyales – Rubrique rédigée par Philippe Vanni, Anne-Cécile Martin et Audrey Broche, Direction Technique du département Distribution Concurrence du cabinet Fidal](#)
 - [Encadrement des pénalités logistiques : question écrite au ministre sur le projet de révision par la DGCCRF de ses lignes directrices par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Rupture brutale de relations commerciales établies : hausse des prix et imputabilité par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Communications commerciales trompeuses \(« Green Washing »\) par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Aides d'État](#)
 - [Aides d'État : le régime français de remboursement partiel des cotisations retraite dans le secteur du fret ferroviaire approuvé par la Commission par Céline Garnier](#)
 - [L'attribution des droits exclusifs à La Française des jeux ne constitue pas une aide d'État par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Le contexte juridique de la contestation des droits exclusifs de la FDJ](#)
 - [L'absence d'aide d'État confirmée par la décision de la Commission sous condition de réévaluation de la soulte](#)
 - [Reprise de l'instance devant le Conseil d'État](#)
 - [Subventions étrangères](#)
 - [Règlement sur les subventions étrangères : la Commission européenne ouvre une enquête approfondie sur la filiale portugaise de l'entreprise publique chinoise CRRC par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Une enquête ouverte à la suite de la notification du consortium Mota Engil](#)
 - [Les effets suspectés des subventions étrangères](#)
 - [Des entreprises chinoises dans le viseur de la Commission](#)
 - [Mesures susceptibles d'être prises par la Commission à l'issue de l'enquête approfondie](#)
 - [Une réglementation garantissant l'équilibre entre entreprises européennes et extra-européennes](#)
 - [Distribution](#)
 - [Aménagements commerciaux dans les collectivités du Pacifique Sud : un contrôle ex ante générateur de gaspillage de ressources par La Rédaction d'Actualités du droit](#)
 - [Régulation](#)
 - [Régulation de l'énergie : le rapport de la CRE sur le fonctionnement des marchés de détail de l'électricité et du gaz naturel pour les années 2023-2024 dévoilé par Céline Garnier](#)
 - [Une crise majeure atténuée par la mise en place de dispositifs de protection](#)
 - [Bilan de la concurrence](#)
 - [Évolutions du cadre réglementaire en vue d'améliorer les marchés de détail](#)
- [Éclairage](#)
 - [Action de groupe et pratiques anticoncurrentielles : la réforme de 2025 met-elle fin au splendide isolement français ?](#)
 - [De 2014 à 2025, des ambitions initiales contrariées par une absence de bilan](#)
 - [La réforme de 2025 : un nouvel élan ? Des avancées incontestables et salutaires pour l'effectivité du régime](#)
 - [Et maintenant ?](#)
 - [Conclusion](#)
- [Étude](#)
 - [RSE et réseaux de distribution](#)
 - [I. – L'intégration des objectifs de durabilité dans les relations commerciales](#)
 - [II. – La licéité des engagements de durabilité dans les relations commerciales](#)
- [Jurisprudence commentée](#)
 - [La Cour de cassation démêle l'affaire de la DMLA en y mêlant le contrôle de proportionnalité !](#)
 - [I. – L'inauguration d'un contrôle de proportionnalité](#)
 - [II. – Les incidences du contrôle de proportionnalité](#)
 - [L'activité des organisations professionnelles à la croisée du droit des pratiques anticoncurrentielles et de la liberté d'expression](#)
 - [I. – La réaffirmation du contour de l'action des organisations professionnelles au regard du droit des pratiques anticoncurrentielles](#)
 - [II. – La réaffirmation de l'autonomie du droit des pratiques anticoncurrentielles par rapport aux règles de protection de la liberté d'expression](#)
- [Nouveau regard](#)

- Quand la monnaie privée défie le marché : l'émergence des stablecoins à l'épreuve du droit de la concurrence
 - I. – Les risques concurrentiels que peuvent engendrer les stablecoins
 - II. – La plasticité du droit de la concurrence à l'épreuve des stablecoins
 - III. – L'articulation du droit de la concurrence et de la régulation prudentielle : une synergie ou une source de nouvelles barrières ?
 - Conclusion

Revue Lamy

Droit des affaires

« Dieselgate » : un grand arrêt de droit des contrats et de droit de l'environnement

Pierre LEQUET

Droit de la conformité bancaire : deux ans de décisions de l'ACPR

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

**La consécration du détournement de pouvoir au sein du conseil
d'administration (et au-delà ?)**

Thibaut DUCHESNE

**Œuvre de collaboration et action en contrefaçon : la Cour
de justice se prononce sur les conditions de recevabilité
de l'action**

Camille MADI

**L'office du juge en matière de perte de chance : vers un devoir
de requalification du préjudice ?**

Annabelle GROSJEAN

**Les contrats et clauses : des outils de diffusion de l'éthique
de cercle en cercle**

Alexandre QUIQUEREZ

Revue Lamy Droit des affaires

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Blin-Franchomme : Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable
Jean-Michel do Carmo Silva : Professeur de droit, Grenoble École de Management
Emmanuel Daoud : Avocat associé, Cabinet VIGO
Jack Demaison : Avocat associé, SIMON Associés
Laurence Caroline Henry : Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation
Arnaud Lecourt : Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour
Jacques Mestre : Professeur agrégé des Facultés de droit
Cyril Nourissat : Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen
Représentante légale : Rokhaya Pondi
Associé unique : Karnov HoldCo France
Directrice de la publication : Rokhaya Pondi
Directrice des rédactions : Sylvie Duras
Responsable des rédactions : Chloé Mathonnière
Rédacteur en chef : Brice Lemerrier Denos
Rédaction : Salma Akdad, Céline Garnier, Camille Madi, Victoria Mauriès, Rolanda Ondo, Héroïse Planckaert, Brintha Selvachandran, Martin Ichard
Dépôt légal : à parution • **Prix au numéro** : 81,58 €^{TTC}
N° ISSN (version en ligne) : 2109-9367
N° ISSN (version imprimée) : 1279-8401
Périodicité : mensuel • **N° CPPAP** : 0130 T 87146
Crédit photos : Getty Images
Imprimeur : Duplirprint, 733, rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne • **Origine du papier** : Pologne
Taux de fibres recyclées : 0 % • **Certification** : PEFC
Eutrophisation : Ptot 0.02 kg/tonne
 Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58
 APPEL NON SURTAXE

Courriel : contact@lamyliaisons.fr
Internet : www.liaisons-sociales.fr - www.lamylinenew.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLDA 2026, n° 221-1 (année, n° de la revue, n° du commentaire)

LAMY | KARNOV
LIAISONS GROUP

ACTUALITÉS

FOCUS	4
SOCIÉTÉS	5
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	6
BANQUE ET FINANCE	6
COMMERCIAL	8
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	8
CONSUMMATION	9
DROIT PÉNAL DES AFFAIRES	11
COMPLIANCE – RSE	12
À RETENIR ÉGALEMENT	14

REPÈRES

SOCIÉTÉS

- La consécration du détournement de pouvoir au sein du conseil d'administration (et au-delà ?) 19
Par Thibaut DUCHESNE

RSE

- « Dieselgate » : un grand arrêt de droit des contrats et de droit de l'environnement 25
Par Pierre LEQUET

CHRONIQUE

- Droit de la conformité bancaire : deux ans de décisions de l'ACPR (janvier 2024 – décembre 2025) 33
Par Jérôme Lasserre CAPDEVILLE

PERSPECTIVES

GRAND FORMAT

- L'office du juge en matière de perte de chance : vers un devoir de requalification du préjudice ? 41
Par Annabelle GROSJEAN
- Les contrats et clauses : des outils de diffusion de l'éthique de cercle en cercle 51
Par Alexandre QUIQUEREZ

Droit & Patrimoine

LE MENSUEL DE TOUS LES PRATICIENS DU DROIT

DOSSIER LA LOCATION MEUBLÉE



ÉCLAIRAGE

La holding animatrice :
une définition encore source
d'insécurité juridique

CHRONIQUES

Droit de l'assurance-vie
Droit des biens



 LAMY
LIAISONS | KARNOV
GROUP

DROIT & PATRIMOINE

JANVIER 2026 • N° 364

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

La holding animatrice : une définition encore source d'insécurité juridique..... 6

Dans le contexte budgétaire mouvementé que traverse la France, plusieurs dispositifs fiscaux ont été ciblés sur les bancs de l'Assemblée nationale, notamment le dispositif de transmission « Dutreil ». Parmi la multitude d'idées proposées, figurait notamment la nécessité de clarifier la définition d'une *holding* animatrice – assimilée par la loi à une véritable société d'exploitation et bénéficiant, à ce titre, du dispositif – afin d'éviter que des biens personnels inscrits à l'actif de la *holding* ne puissent en bénéficier. En effet, la définition de la *holding* animatrice, régulièrement source de contentieux, demeure encore incertaine, ce qui se traduit par une véritable insécurité juridique.

ENTRETIEN

« Il y a un tabou persistant : près de deux Français sur trois ignoraient le niveau de revenus de leurs parents lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents »..... 10

De l'épargne transmise à table aux silences autour des revenus, le rapport des Français à l'argent se construit d'abord en famille. Une étude, menée par Ymanci et publiée en octobre 2025, met en lumière le poids décisif de l'héritage parental dans les comportements financiers, la persistance de certains tabous et inégalités, ainsi que les nouvelles sources d'apprentissage qui redessinent l'éducation financière. Entre reproduction des habitudes, quête de sérénité et sentiment parfois trompeur de maîtrise, elle révèle combien l'argent reste un marqueur intime, social et générationnel. Entretien avec Hugues Rolland du Roscoat, directeur marketing et communication chez Ymanci.

PROFESSIONS

Commissaires de justice : publication du rapport d'activité triennale de la CNCJ..... 12

Issue du rapprochement de deux professions historiques, la profession de commissaire de justice s'inscrit dans la continuité d'un savoir-faire ancien au service de la Justice. Héritière d'un ancrage territorial solide et de missions essentielles à l'État de droit, elle incarne un patrimoine juridique vivant, appelé à se transmettre et à évoluer pour répondre aux besoins actuels des citoyens.

DOSSIER

LA LOCATION MEUBLÉE

- **Les plus-values des loueurs en meublé au lendemain de la loi de finances pour 2025**..... 20
Hélène PAERELS, Avocate au Barreau de Lille, SCM Nomosa, docteur en droit, ancienne consultante en fiscalité immobilière au cridon Nord-Est
- **Décès du loueur en meublé et assurance emprunteur : analyse des conséquences et enjeux fiscaux**..... 25
Thomas GIMENEZ, Chargé de recherche – Formateur AUREP

SOMMAIRE

ACTUALITÉ • PRATIQUE • ANALYSE • DOSSIER • JURISPRUDENCE

ANALYSE

**La clause de préciput
renforcée par la Cour de cassation** 13

CHRONIQUES

Droit de l'assurance-vie 41

**Droit des biens
(décembre 2024 - novembre 2025)** 45

• **Les problématiques de l'évaluation et de la comptabilisation
des biens à l'actif d'un LMP/LMNP** 30

Olivier ARTHAUD, Associé fondateur et expert de justice –
Arthaud & Associés et Jean-baptiste CHELLE, Associé –
Arthaud & Associés

• **Le régime fiscal de l'entreprise de conciergerie
dans la location de meublée touristique** 35

Paul DUVAUX, Avocat spécialiste en droit fiscal

Actualité des procédures collectives, n° 2 du 22 janvier 2026

Sommaire du numéro

Repère

CRÉANCE ENVIRONNEMENTALE

Créance environnementale et office du juge-commissaire

N° 11 - Par Denis VOINOT

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | PÉRIODE D'OBSERVATION

La conversion du redressement judiciaire à l'épreuve de la durée maximale de la période d'observation : la cour d'appel de Paris ferme la porte aux prolongations excessives

N° 12 - Par Bertille GHANDOUR

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CONTRATS EN COURS

La résiliation du bail commercial pour loyers postérieurs impayés neutralisée par la régularisation in extremis du preneur

N° 13 - Par Bertille GHANDOUR

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | INSTANCE EN COURS

Résiliation du bail et loyers antérieurs impayés à l'épreuve du redressement judiciaire : l'instance en cours cantonnée à la fixation du passif

N° 14

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | DÉCLARATION DE CRÉANCE

Déclaration de créance d'une société étrangère : la ratification en cours d'instance neutralise le débat sur les pouvoirs du représentant

N° 15

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | DÉCLARATION DE CRÉANCE

Ouverture de la procédure collective et déclaration de créance : l'exigence d'une diligence personnelle du créancier

N° 16

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CONTESTATION DE CRÉANCE

Le juge-commissaire saisi d'une contestation de créance qui renvoie d'office devant le juge compétent doit respecter le principe du contradictoire

N° 17 - Par Jocelyne VALLANSAN

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CRÉANCE ENVIRONNEMENTALE

La demande d'autorisation de ne pas payer ne remet pas en cause la validité de l'arrêté fondant la créance

N° 18

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CAUTIONS

Clôture de la liquidation judiciaire et action de la caution : la date du jugement comme point de départ exclusif de la prescription

N° 19

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN

L'expertise de gestion portant sur des actes postérieurs à l'adoption du plan est recevable

N° 20

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN

Rejet du plan de redressement et conversion en liquidation judiciaire : portée limitée de la cassation par voie de conséquence

N° 21

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | LIQUIDATION JUDICIAIRE

Entre monopole du liquidateur et fixation au passif : les contraintes de l'action en liquidation judiciaire

N° 22

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | FAILLITE PERSONNELLE

Suspension de l'exécution provisoire d'une décision de faillite personnelle

N° 23

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ DES MANDATAIRES

Recevabilité d'une action en responsabilité engagée contre le liquidateur par un dirigeant condamné pour insuffisance d'actifs

N° 24

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 4 du 22 janvier 2026

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

PROFESSIONS

3 QUESTIONS - Juristes d'entreprise : enfin la confidentialité des consultations !

N° 64 - Par Jean TERLIER

[Consulter le PDF](#)

MARCHÉ FINANCIER

L'AEMF promeut la clarté dans la communication sur les stratégies ESG dans une seconde note thématique

N° 65

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Droit d'auteur et IA : propositions françaises pour un droit européen

N° 66

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Revue Contrats Concurrence Consommation

N° 67

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Marché mondial des introductions en bourse 2025

N° 68

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | BLANCHIMENT

Proposition de loi pour la sécurisation juridique des structures économiques face aux risques de blanchiment

N° 69 - Par Jean-François PENIGUEL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Opérations de paiement non autorisées : point de départ du « sans tarder » et preuve de la négligence grave

N° 70

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Lorsque des opérations bancaires sur des comptes apparaissent comme irrégulières, la banque doit procéder à des vérifications

N° 71

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Renforcement de la résilience des banques et des assureurs par l'intégration des risques ESG dans les stress tests

N° 72

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

L'Autorité de la concurrence publie une nouvelle étude sur le programme de clémence

N° 73

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Lignes directrices du règlement sur les subventions étrangères

N° 74

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

Commande publique : actualisation des seuils de procédure formalisée et de la liste des autorités publiques centrales à compter de 2026

N° 75

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

Délit de favoritisme : c'est l'intention qui compte

N° 76

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | NUMÉRIQUE

Rapport sur la loi applicable aux modèles d'IA générative commercialisés dans l'UE

N° 77

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROCÉDURE

Portée de l'expertise amiable contractuellement convenue entre les parties

N° 78

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Condition de dissolution d'un GAEC pour mésentente entre ses membres

N° 79

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SÛRETÉ

Stipulation pour autrui : condition de l'effet libératoire du débiteur

N° 80

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | TRANSPORT

Précision sur le remboursement de la commission versée à l'agence de voyages en cas d'annulation d'un vol

N° 81

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

Preuve du harcèlement : l'enquête interne n'est pas une obligation

N° 82

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

Liberté d'expression du salarié, intérêts de l'employeur, contrôle du juge : la Cour de cassation affine sa grille d'analyse

N° 83

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

Nullité du licenciement : de la distinction entre liberté d'expression et obligation de loyauté

N° 84

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Le CSE, l'expert-comptable et le plan de mobilité employeur

N° 85

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SYNDICAT

Statut protecteur du représentant syndical au comité de groupe

N° 86

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Fraude CumCum : fin des poursuites pour HSBC moyennant une amende de plus de 267 M€

N° 87

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ INTERNATIONALE

Impôt minimum mondial : les membres du cadre inclusif OCDE/G20 s'alignent sur la mise en oeuvre de l'accord

N° 88

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Modification des règles de compétence et de délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

N° 89

[Consulter le PDF](#)**Études et commentaires**

AFFAIRES | ENTREPRISE

RSE

N° 1022 - Par Bernard TEYSSIÉ

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Franchir sans déclarer : les leçons de l'affaire EEM

N° 1023 - Par Nicolas MENNESSON , Sophie ROBERT et Alexis DE MAILLY NESLE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRATS ET OBLIGATIONS

L'exigence de contrepartie à l'épreuve des codébiteurs

N° 1024 - Par Adélaïde CHEVALLIER

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ASSURANCE

La garantie « impossibilité d'accès » en matière d'assurance contre les pertes d'exploitation dénatée par la Cour de cassation

N° 1025 - Par Alexandre NIVERT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

ASSURANCE - Assurance perte d'exploitation - Conditions de mise en oeuvre - Épidémie de Covid 19

N° 1026

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BAUX COMMERCIAUX

Incidence éventuelle des facteurs locaux de commercialité pour autoriser le déplaçonnement du loyer du bail renouvelé

N° 1027 - Par Isabelle BOISMERY

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

BAIL COMMERCIAL - Déplaçonnement du loyer - Modification d'un élément de la valeur locative - Loyer initial anormalement bas

N° 1028

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES

Lutte contre le travail dissimulé et coordination européenne de la sécurité sociale : le certificat A1 au coeur du dispositif

N° 1029 - Par Lola PASCAUD et Dominika CIESLIK

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | ABUS DE DROIT

Devoir de conseil de l'avocat fiscaliste : mieux vaut prévenir qu'indemniser

N° 1030 - Par Nicolas NEZONDET

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 3 du 19 janvier 2026

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Impression d'audience

N° 83 - Par Christophe JAMIN

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | CRIMES ET DÉLITS

Réforme de la prise illégale d'intérêts : la dépénalisation à « la petite semaine »

N° 84 - Par Jean-Marie BRIGANT

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ÉTAT CIVIL

Transidentité et procédures de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil : des précisions par circulaire

N° 85

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROTECTION DES MINEURS

Jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance : le Défenseur des droits alerte sur des inégalités persistantes

N° 86

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | MESURES D'INSTRUCTION

Présence de l'inspecteur-régleur aux opérations d'expertise médicale judiciaire : secret médical versus principe du contradictoire

N° 87 - Par Nicolas RIAS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | RESPONSABILITÉ CIVILE

Vigilance et prescription : nouvelles étapes dans la construction de la responsabilité civile environnementale

N° 88 - Par Pierrick MAIMONE

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ASSURANCES TERRESTRES

Libéré, délivré : en cas d'aliénation du bien assuré, l'assureur peut valablement adresser à l'ancien propriétaire la mise en demeure de payer la prime

N° 89 - Par Agnès PIMBERT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

Location saisonnière : exclusion de l'exonération de responsabilité pour Airbnb Ireland

N° 90

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Pratiques restrictives de concurrence : appréciation du déséquilibre significatif dans les relations entre distributeurs et fournisseurs

N° 91

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE DÉLOYALE

Détournement d'informations confidentielles et dénigrement : conditions de la réparation

N° 92

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 8 au 14 janvier 2026

N° 93

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONGÉS PAYÉS

Seuil de déclenchement des heures supplémentaires et congés payés

N° 94

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | TRAVAIL DISSIMULÉ

Solidarité financière du donneur d'ordre en cas de travail dissimulé par le cocontractant

N° 95

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PRUD'HOMMES

Prud'hommes : une circulaire présente les dernières évolutions

N° 96

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SÉCURITÉ SOCIALE

Précisions sur le congé supplémentaire de naissance

N° 97

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | PROCÉDURE CONTENTIEUSE

Utilisation par le juge du site Google Earth et principe du contradictoire

N° 98 - Par Paul GASNIER

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | FISCALITÉ INTERNATIONALE

Retenue à la source : revenus distribués à l'étranger

N° 99 - Par Lucienne ERSTEIN

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | INSPECTION GÉNÉRALE DE LA JUSTICE

Publication d'un rapport de l'IGJ sur les conditions de création d'une police pénitentiaire

N° 100

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 8 au 14 janvier 2026

N° 101

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉLECTIONS

Élections et consultations en Nouvelle-Calédonie

N° 102 - Par Michel VERPEAUX

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE

Motivation des décisions de refus de saisine de la Cour de justice à titre préjudiciel

N° 103 - Par Laure MILANO

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Accès aux données bancaires dans le cadre d'un contrôle fiscal

N° 104 - Par Frédéric SUDRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | TRANSACTIONS COMMERCIALES

Déclaration de compensation et intérêts de retard de paiement

N° 105 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Autorité de la chose jugée et relevé d'office de la nullité d'une clause abusive

N° 106 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | AVOCATS

Accès à la profession d'avocat : condition d'exclusivité et activité au profit de clients de l'employeur

N° 107 - Par Frédéric DANNENBERGER

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Former, rechercher, servir : une Faculté engagée auprès de la Cité

N° 108 - Par Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



LA CHRONIQUE | SUCCESSIONS-LIBÉRALITÉS

Successions et libéralités

N° 109 - Par Raymond LE GUIDEC et Frédéric BICHERON

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | MARCHÉS FINANCIERS

Fraude et sécurité financières : vers une régulation plus efficace et pragmatique...

N° 110 - Par Dan BENGUIGUI et Julie LOMBARD-VEYSSET

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

IA, cybersécurité et data : garantir la conformité numérique

N° 111

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | COLLOQUE

Le doctorat en droit : un jardin des possibles

N° 112

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Sept ans de régulation des cookies depuis l'entrée en application du RGPD : quel bilan ?

N° 113 - Par Marie-Laure DENIS

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | COUR DE CASSATION

Audience solennelle de rentrée à la Cour de cassation

N° 114

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AIDE JURIDIQUE

Simplification de la procédure de recouvrement de l'AJ garantie : la circulaire est publiée

N° 115

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE

Vers une réforme d'ampleur de l'organisation du ministère de la Justice

N° 116

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | COUR D'ASSISES

Nouvelle hausse du nombre de personnes sur les listes des jurés

N° 117

[Consulter le PDF](#)

BULLETIN JOLY

ENTREPRISES

EN DIFFICULTÉ

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À LA UNE

ÉCLAIRAGE

**Classes de parties affectées : l'intérêt d'une détermination
de la valeur du débiteur en tant qu'entreprise en activité** → PAGE 4

Nicolas BORGHA

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE

**Homologuer l'accord de conciliation :
un contrôle de viabilité, non de légalité** → PAGE 9

Thierry FAVARIO

PROCÉDURE

**Ouverture d'une procédure collective :
les ambiguïtés de l'enquête préalable** → PAGE 15

Jean-Luc VALLENS

DOSSIER

Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif → PAGE 25

sous la co-direction scientifique de Marie-Pierre DUMONT et Cécile LISANTI

SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJE202k8 • **Classes de parties affectées : l'intérêt d'une détermination de la valeur du débiteur en tant qu'entreprise en activité** 4
Nicolas BORG

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE

- BJE202l9 • **Homologuer l'accord de conciliation : un contrôle de viabilité, non de légalité** 9
Thierry FAVARIO – Cass. com., 26 nov. 2025, n° 24-15.730, F-B

PLAN

- BJE202j0 • **Plan de cession : célérité et didactisme devant la cour d'appel de Lyon** 11
Thierry FAVARIO – CA Lyon, 3^e ch. A, 24 oct. 2025, n° 25/07851
- BJE202l5 • **Expert de gestion : pendant le plan et sans urgence** 12
Jean-Baptiste BARBIÈRE – Cass. com., 26 nov. 2025, n° 24-19.035, F-B

PROCÉDURE

- BJE202m0 • **Ouverture d'une procédure collective : les ambiguïtés de l'enquête préalable** 15
Jean-Luc VALLENS – Cass. com., 19 nov. 2025, n° 24-14.924, F-B

DÉBITEUR PERSONNE PHYSIQUE

- BJE202m1 • **L'admission des dettes professionnelles dans le champ du surendettement** 17
Véronique MARTINEAU-BOURGNAUD – Cass. 2^e civ., 11 sept. 2025, n° 24-13.323, F-D

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

- BJE202m2 • **Débiteurs solidaires, extension de procédure, résolution du plan puis liquidations judiciaires : faut-il déclarer à nouveau ?** 19
Catherine VINCENT – Cass. com., 1^{er} oct. 2025, n° 24-14.654, F-D

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- BJE202l7 • **Action en sanction : en appel, constituer avocat n'est pas une option** 21
Thierry FAVARIO – Cass. com., 19 nov. 2025, n° 24-20.133, F-B

DROIT SOCIAL ET FISCAL

- BJE202l6 • **Responsabilité du liquidateur judiciaire et TVA : sauvé par les débits !** 23
Gilles DEDEURWAERDER – Cass. com., 1^{er} oct. 2025, n° 24-14.456, F-D

DOSSIER

BJE202K6 • REPENSER LA RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF	25
Université de Montpellier, le 19 septembre 2025 sous la co-direction scientifique de Marie-Pierre DUMONT et Cécile LISANTI	
BJE202I1 • Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif : pourquoi et comment ?	26
Marie-Pierre DUMONT et Cécile LISANTI	
BJE202K7 • L'extension de la responsabilité pour insuffisance d'actif à l'entrepreneur individuel : quel intérêt ?	30
Karl LAFAURIE	
BJE202I2 • Dirigeants de droit, dirigeants de fait : quelles évolutions ?	35
Emma MIGLIETTA	
BJE202K9 • La faute de gestion : entre flexibilité et insécurité ?	39
Thierry FAVARIO	
BJE202I4 • La contribution à l'insuffisance d'actif : individualisation ou imprévisibilité des sanctions ?	43
Nicolas BORGA	
BJE202m3 • La mise en œuvre de la responsabilité pour insuffisance d'actif : dysfonctionnements ?	47
Étienne ANDRÉ et Adrien BÉZERT	
BJE202I3 • La responsabilité pour insuffisance d'actif : les perspectives émergeant de la pratique	51
Laura SAUTONIE-LAGUONIE, Vincent AUSSEL, Arnaud LAURENT et Nicolas PARTOUCHE	
BJE202I0 • Les perspectives offertes par la proposition de directive <i>Insolvabilité III</i>	57
Adrien TEHRANI	
BJE202n1 • Plaidoyer pour un retour au droit commun de la responsabilité	63
François-Xavier LUCAS	

DOCTRINE P. 18

PERSONNES / FAMILLE

Usufruits successifs : la chambre commerciale saisit la première chambre civile

par Michel Grimaldi**ACTUALITÉS** P. 5

RURAL

Évaluation des biens ruraux
en cas d'attribution à l'associé
majoritaire de la SCEA locataire

IMMOBILIER

Le règlement de copropriété
ne constitue pas un juste titre
permettant l'usucapion abrégé

DROIT FISCAL

Conditions d'éligibilité
au dispositif *Dutreil* :
appréciation du caractère
animateur de la holding

PRATIQUE P. 11

IMMOBILIER

Entrave, détermination
de l'assiette du droit
de passage et prescription
trentenaire

par Marc Richevaux**CHRONIQUES** P. 21

PERSONNES / FAMILLE

Successions et libéralités

par **Bernard Vareille**,
Annie Chamoulaud-Trapiers
et **Sophie Gaudemet**



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF229s9 ■ Évaluation des biens ruraux en cas d'attribution à l'associé majoritaire de la SCEA locataire

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF229s4 ■ Ordonnance du 5 janvier 2026 relative à la commercialisation à distance de services financiers

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF229s5 ■ Le règlement de copropriété ne constitue pas un juste titre permettant l'usucapion abrégé

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF229s6 ■ Calcul d'une prestation compensatoire sous forme d'usufruit d'un immeuble bâti sur terrain propre

FISCAL

DEF229s7 ■ Conditions d'éligibilité au dispositif *Dutreil* : appréciation du caractère animateur de la holding

PRATIQUE P. 11

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF229I7 ■ Entrave, détermination de l'assiette du droit de passage et prescription trentenaire par **Marc Richevaux**

DOCTRINE P. 18

DEF229q6 ■ Usufruits successifs : la chambre commerciale saisit la première chambre civile par **Michel Grimaldi**

CHRONIQUES P. 21

DEF229j9 ■ Successions et libéralités par **Bernard Vareille, Annie Chamoulaud-Trapiers** et **Sophie Gaudemet**

VIE PRO P. 30

OFFRES ET DEMANDES P. 34

INDICES P. 36

À la une

Confidentialité des juristes d'entreprise : c'est voté

Après trois décennies de controverses autour de la reconnaissance d'un *legal privilege* à la française, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi consacrant la confidentialité des consultations des juristes d'entreprise. Un tournant majeur pour la fonction juridique en entreprise, non sans limites ni résistances.



© Généré à l'aide de l'IA

Technique

Retenue contractuelle du dépôt de garantie au profit du bailleur en cas de résiliation : qualification juridique et office du juge

étude par Ayesha HUSSAIN
et Jean-Marc NOYER

Doctrine

Contrefaçon et criminalité organisée : une alliance mafieuse

note par Myriam QUÉMÉNER

Jurisprudence

Responsabilité pénale de l'établissement public issu d'une fusion : extension de la jurisprudence

note par Marthe BOUCHET
sous Cass. crim., 12 nov. 2025

Gazette Spécialisée DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

• Antonin PITRAS

Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Rodolphe BIGOT, Amandine CAYOL, Julie CLAVEL-THORAVALE, Étienne GASTEBLED, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Anne-Gaëlle LE MERLUS, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL, Juliette MOREL-MAROGIER et Ghislain POISSONNIER



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense

92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Retrouvez la semaine prochaine le hors-série
sur les États généraux du dommage corporel

Actualité

- GPL486a2 ■ Confidentialité des juristes d'entreprise : c'est voté 3
- GPL486a0 ■ Défense de l'État de droit : le barreau de Paris à l'offensive 5
- GPL485z8 ■ Divorce : le barreau de Marseille lance un jeu de société factice 6
- GPL485x3 ■ Cour d'appel de Lyon : résorption des stocks en correctionnelle, explosion des délais en social et commercial 7
- GPL486a3 ■ À Paris, le TAE a absorbé « sans difficulté » sa nouvelle compétence 8
- GPL485x5 ■ International : « Nos priorités restent la défense de l'indépendance de la justice et de l'État de droit » entretien avec Marie-Aimée PEYRON 10
- GPL486a4 ■ L'intelligence artificielle générative à la faculté de droit : s'adapter pour ne pas se faire dépasser libres propos par Mattéo BARTOLUCCI 12

Technique

- GPL485u3 ■ Retenue contractuelle du dépôt de garantie au profit du bailleur en cas de résiliation : qualification juridique et office du juge étude par Ayesha HUSSAIN et Jean-Marc NOYER 14

Doctrine

- GPL485s4 ■ Contrefaçon et criminalité organisée : une alliance mafieuse Enjeux actuels et réponses juridiques note par Myriam QUEMÉNER 17

Jurisprudence

- GPL486a1 ■ Responsabilité pénale de l'établissement public issu d'une fusion : extension de la jurisprudence note par Marthe BOUCHET sous Cass. crim., 12 nov. 2025 21
- GPL485v0 ■ Le resserrement du domaine des nullités de la mise en examen note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 18 nov. 2025 25
- GPL485u9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 28
- GPL485l7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33
- GPL484x6 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la responsabilité civile sous la direction scientifique de Vincent MAZEAUD avec la collaboration de Marie DUGUÉ, Stéphane GERRY-VERNIÈRES et Zoé JACQUEMIN en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://text.so/GPL484x6> BL

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

Sous la responsabilité scientifique de
Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS

37

NUMÉRO 2025/3

SOMMAIRE

Éditorial 197

Katrin DECKERT

Dossier : The Banking and Financial System Confronted with “Extreme” Risks Ten Years after the Entry into Force of the Single Supervisory Mechanism (SSM) – Le système bancaire et financier confronté à des risques « extrêmes » dix ans après l’entrée en vigueur du mécanisme de surveillance unique (MSU)

Proceedings of the 2024 Annual Conference of the European Society for Banking and Financial Law (AEDBF / ESBFL Europe) and the Associazione Europea per il Diritto Bancario e Finanziario (AEDBF Italia) in collaboration with the School of Banking, Finance and Insurance Sciences, Università Cattolica del Sacro Cuore. 199

Dossier coordonné par Filippos SIOZOS et Bertrand BREHIER

Introduction 201

Filippos Siozos

La notion de risque bancaire extrême – The concept of extreme banking risk. 202

Jean-Pierre MATTOUT

Contribution sur l’Union bancaire Contribution on Banking Union 204

Bernard CAZENEUVE & Astrid MIGNON COLOMBET

The Risks in Dealing with Geopolitical Risks – Les risques liés à la gestion des risques géopolitiques 207

Lorenzo BINI SMAGHI

The Watchtower of Banking Union Supervision, Resilience and Renewal after a Decade of the SSM – La tour de guet de la supervision, de la résilience et du renouveau de l’Union bancaire après une décennie de SSM. 210

Estela MIHAI & Dragoș Mihail MĂNESCU

When AI Systems Mislead. Rethinking Market Integrity in the Age of AI – Quand les systèmes d’IA induisent en erreur. Repenser l’intégrité des marchés à l’ère de l’intelligence artificielle 224

Matteo ARRIGONI

Chroniques

I. Régulation financière

A. Régulation comparée

B. Régulation européenne

Civil Liability of Trading Platforms for Bitcoin and Ether White Papers – La responsabilité civile des plates-formes de négociation relative aux livres blancs de bitcoin et d’ethers 237

Novruz ALIYEV

C. Régulation internationale

Transition énergétique, cryptomonnaies et droit international : regards croisés du Sud pour une transition juste – Energy Transition, Cryptocurrencies and International Law: Perspectives from the Global South for a Just Transition 247

Emmanuel Teófilo FURTADO FILHO & Tarin Cristino FROTA MONT’ALVERNE

II. Régulation bancaire

A. Régulation européenne

Qualification criteria for electronic money and its interaction with e-money tokens – *Les critères de qualification de la monnaie électronique et son articulation avec les jetons de monnaie électronique* 261

Evelina GRATIANU

Automated Scoring and Profiling in the Aftermath of the AI Boom: European Law discipline on automated credit worthiness assessment and insurance risk evaluation – *Notation et profilage automatisés au lendemain de l'essor de l'IA : discipline juridique européenne en matière d'évaluation automatisée de la solvabilité et des risques d'assurance* 264

Davide Luigi TOTARO

B. Régulation comparée

Brazil's PIX and Kenya's M-PESA: A comparative analysis of public and private roles in mobile payments markets regulation and development – *PIX au Brésil et M-PESA au Kenya : analyse comparative des rôles des secteurs public et privé dans la réglementation et le développement des marchés des paiements mobiles* 274

João Manoel DE LIMA JUNIOR
& Laura CARVALHO PESSANHA OLIBONI

C. Régulation internationale

III. Régulation assurantienne

A. Régulation européenne

L'insoutenable légèreté du contrôle juridictionnel des actes de droit souple émanant de l'AEAPP – *The unbearable lightness of judicial review of soft law acts issued by the EIOPA* 286

Thomas GÉRARD

L'IAIS et l'EIOPA publient de bonnes pratiques destinées à limiter les risques liés à l'intelligence artificielle – *IAIS and EIOPA publish best practices to limit risks associated with artificial intelligence* 291

Pauline PAILLER

B. Régulation comparée

C. Régulation internationale

IV. Droit fiscal financier

A. Fiscalité directe

B. Fiscalité indirecte

Régularisation de la TVA indûment facturée – *Adjustment of Improperly Invoiced VAT* 296

Sabrina LE NORMAND-CAILLÈRE

C. Fiscalité comparée